

# L'intérêt du commerce international libre

Mise à jour : 04/03/2009

Beaucoup de Français redoutent les importations à bas prix et les délocalisations qui détruisent des emplois en France. Ils voudraient que notre pays se protège contre ces « méfaits de [la mondialisation](#) » avec des barrières réglementaires et douanières. Nous montrons ici que leurs craintes sont infondées et qu'un pays gagne toujours à s'ouvrir au commerce international, à condition de le faire à un rythme compatible avec l'adaptation de son économie.

Le texte ci-dessous est issu de l'essai [1] publié par le célèbre économiste David Ricardo en 1815. Il explique avec un exemple simple pourquoi un pays a intérêt à se spécialiser dans ce qu'il peut produire le plus efficacement, et pourquoi deux pays gagnent tous deux à échanger les biens ainsi produits.

Il démontre ainsi l'absurdité des barrières à l'importation, c'est-à-dire l'intérêt de [la mondialisation](#).

**Résumé de la théorie de l'avantage relatif** (Theory of Comparative Advantage)

**Enoncé de la théorie de l'avantage relatif [6]**

**Cette théorie *classique* prévoit que chaque pays se spécialise dans la production des biens pour lesquels il dispose d'un avantage relatif en termes de coût de production.**

**Lorsque les techniques de production sont identiques et que les facteurs de production [7] sont peu mobiles, chaque pays se spécialise dans la production des biens qui emploie le plus intensément les facteurs dont il est relativement le mieux doté.**

Cette théorie a permis d'expliquer le développement des échanges entre pays développés, où le capital était abondant et le travail rare, et les pays peu développés, en situation inverse.

Par ailleurs, une fraction importante du commerce mondial comporte des échanges bilatéraux de biens *de même nature*. La *nouvelle* théorie du commerce international s'appuie sur le goût des consommateurs pour la variété, la qualité et l'innovation des produits ainsi que sur l'existence de rendements croissants pour expliquer ce développement.

## Exemple de principe

Considérons deux pays, A et B, qui ne produisent que deux types de biens, X et Y. Supposons que :

- dans le pays A il faut échanger 3 unités de X contre 1 unité de Y (ou  $\frac{1}{3}$  d'unité de Y contre 1 unité de X) ;
- dans le pays B il faut échanger 2 unités de X contre 1 unité de Y (ou  $\frac{1}{2}$  unité de Y contre 1 unité de X).

Si A et B se mettent à commercer et se spécialisent, A fabriquant seulement du X et B seulement du Y, alors :

- B pourrait obtenir entre 2 et 3 unités de X pour chaque unité de Y qu'il produit ;
- A pourrait obtenir entre  $\frac{1}{3}$  et  $\frac{1}{2}$  unité de Y pour chaque unité de X qu'il produit.

*Chacun des deux pays y gagnerait. A terme, le prix d'une unité de Y exprimé en unités de X serait le même dans les deux pays. On dit que A possède un avantage relatif à produire du X et que B possède un avantage relatif à produire du Y.*

## Pour comprendre cette théorie, voyons les détails

Nous allons raisonner sur un cas particulier théorique très simple, sans nous inquiéter du réalisme des chiffres, choisis pour simplifier les calculs.

### Hypothèses

Ces hypothèses sont inspirées de [2] pages 114 à 120.

- Deux pays agricoles, la France et l'Italie, ne produisent que deux choses : du blé et du vin.
- Les coûts de production de ces deux choses, exprimés dans chaque pays en heures de travail, sont :

	France	Italie
1 tonne de blé	1 heure	2 heures
1 hectolitre de vin	1 heure	4 heures

En somme, 1 hectolitre de vin coûte le prix de 1 tonne de blé en France et de 2 tonnes de blé en Italie.

Dans cet exemple, la France est plus efficace que l'Italie aussi bien pour produire du blé que pour produire du vin ; on dit qu'elle jouit d'un *avantage absolu*. L'Italie ne pourrait vendre du blé à la France que si l'heure de travail céréalier y coûtait au moins 2 fois moins cher et l'heure de travail viticole 4 fois moins.

- Dans chaque pays on suppose que les heures de travail des céréaliers et des viticulteurs sont payées au même prix et sont interchangeables : un ouvrier

agricole peut produire aussi bien du blé que du vin, et même passer d'une de ces productions à l'autre d'une année sur l'autre. Mais les salaires peuvent différer entre les deux pays.

- Dans son secteur agricole, la France travaille 2 milliards d'heures par an (2000 heures par an pour 1 million de travailleurs) et l'Italie 4 milliards d'heures. On suppose que les autres ressources (surfaces cultivables, matériel agricole, etc.) sont suffisantes dans tous les cas et que leur coût est inclus dans le coût de l'heure de travail.

Si elle vivait en autarcie (c'est-à-dire sans exporter ni importer), la France pourrait produire par an 2 milliards de tonnes de blé et pas de vin, ou 2 milliards d'hectolitres de vin et pas de blé, ou 1 milliard de tonnes de blé et 1 milliard d'hectolitres de vin, etc. En autarcie, l'Italie pourrait produire 2 milliards de tonnes de blé et pas de vin, etc.

### **Le Marché commun**

Supposons à présent que l'adoption du Marché commun libère le commerce et que, pour simplifier, le transport du blé et du vin ne coûte rien. Les Français et les Italiens songent à commercer et comparent les valeurs respectives du blé et du vin dans leurs deux pays.

- Un viticulteur français s'aperçoit qu'avec 1 hectolitre de son vin il peut acheter 1 tonne de blé en France et 2 tonnes de blé en Italie : il voudra exporter son vin en Italie pour pouvoir y acheter plus de blé qu'en France.
- Un céréalier italien s'aperçoit qu'avec 1 tonne de son blé il peut acheter 1/2 d'hectolitre de vin en Italie et 1 hectolitre de vin en France : il voudra exporter son blé en France pour pouvoir y acheter plus de vin qu'en Italie.

*Les deux pays ont donc avantage à commercer, la France exportant du vin et achetant du blé, l'Italie exportant du blé et achetant du vin. La France ne produira plus que du vin, l'Italie ne produira plus que du blé : il y aura eu spécialisation.* Donc bien que la France sache produire du blé avec moins d'heures par tonne que l'Italie, elle a intérêt à cesser de produire du blé et à acheter son blé en Italie. De même l'Italie a intérêt à produire seulement du blé et à l'exporter, bien que ce blé soit plus coûteux en heures de travail qu'en France.

Avec des prix exprimés en quantité de blé par hectolitre, le vin est plus cher en Italie qu'en France. Mais l'importation de vin français en Italie va y augmenter les quantités disponibles et les prix baisseront, en vertu de la loi de l'offre et de la demande. De même, l'importation de blé en France y fera baisser les prix.

A terme, *le prix du blé sera le même dans les deux pays*. Il en ira de même pour le prix du vin. Cet exemple est vraiment très simple !

Déterminons à présent les salaires agricoles dans les deux pays, en supposant l'équilibre des échanges extérieurs, c'est-à-dire que pour chaque pays les revenus tirés des exportations égalent les dépenses des importations. Pour l'Italie par exemple, les recettes de l'exportation du blé doivent être égales aux dépenses d'importation de vin. Or en valeur les exportations de blé italiennes sont égales à la consommation française de blé et aux importations de vin italiennes.

Faisons l'hypothèse supplémentaire qu'en France comme en Italie les habitudes alimentaires de la population lui font dépenser 60 % de ses revenus pour le vin et 40 % pour le blé. La consommation de blé française (40 % des dépenses totales des Français) est donc égale aux importations de vin italiennes, qui représentent 60 % des dépenses des Italiens :

40 % des dépenses totales (blé + vin) des Français = 60 % des dépenses totales des Italiens.

Donc les dépenses totales des Français sont 1,5 fois celles des Italiens.

Les revenus ne provenant que du travail, 2 milliards d'heures de travail en France équivalent à 1,5 fois 4 milliards d'heures en Italie. Puisque le revenu est le produit du nombre d'heures de travail par le salaire horaire, si on appelle  $S_F$  le salaire horaire français et  $S_I$  le salaire horaire italien :

$$2 \text{ milliards} \times S_F = 1,5 \times 4 \text{ milliards} \times S_I$$

Donc  $S_F = 3 S_I$  : *le salaire agricole français est 3 fois plus élevé que le salaire italien.* Cet écart entre les salaires horaires français et italien traduit l'écart de productivité.

Les prix d'équilibre atteints à terme par le blé et le vin représentent le travail nécessaire pour les produire :

- 1 tonne de blé (venant seulement d'Italie) coûte 2 heures de salaire italien, c'est-à-dire 2/3 heure de salaire français ;
- 1 hectolitre de vin (venant seulement de France) coûte 1 heure de salaire français, c'est-à-dire 3 heures de salaire italien.

Donc :

- En France :
  - 1 tonne de blé importé d'Italie coûte désormais 2 heures de salaire italien, c'est-à-dire 2/3 heure de salaire français : *il a baissé de 1 heure à 2/3 heure* ;
  - 1 hectolitre de vin coûte toujours 1 heure de salaire français.
- En Italie :
  - 1 tonne de blé coûte toujours 2 heures de salaire italien ;
  - 1 hectolitre de vin importé de France coûte désormais 3 heures de salaire italien ; *il a baissé de 4 heures à 3 heures.*

Chacun des deux pays a donc bénéficié de baisses de prix : **le commerce international est bénéfique pour tous les pays**, chacun important des biens produits moins cher ailleurs et exportant ce qu'il produit moins cher que les autres.

Les baisses de prix *en valeur absolue* sont accompagnées de hausses de prix *en valeur relative* :

- En France, un hectolitre de vin coûte désormais le même prix que 1,5 tonne de blé au lieu de 1 tonne ; les viticulteurs peuvent avoir l'impression que le produit de leur travail est dévalué s'ils oublient qu'ils exportent bien plus.
- En Italie, une tonne de blé coûte désormais le même prix que 2/3 hectolitre de vin au lieu de 1/2 hectolitre ; les céréaliers peuvent avoir l'impression que leur production de blé est dévaluée si eux aussi oublient les exportations supplémentaires.

En France les consommateurs économisent de l'argent sur leurs achats de blé, ces économies leur permettant d'acheter d'autres produits, qui donnent du travail à d'autres Français ou Italiens : *les économies résultant d'importations moins chères ne réduisent pas l'activité globale d'un pays ; elles ne font donc pas croître le chômage*. Même remarque pour l'Italie.

A part les consommateurs, il y a aussi des industriels qui achètent du blé moins cher en France pour l'incorporer à leurs produits transformés. Eux aussi font des économies, ce qui leur permet de baisser leurs prix, et aussi de vendre davantage ou d'augmenter les dividendes versés à leurs actionnaires ; ces actionnaires réinvestiront ces dividendes supplémentaires pour gagner plus, et ces investissements créeront des emplois...

## Conclusions

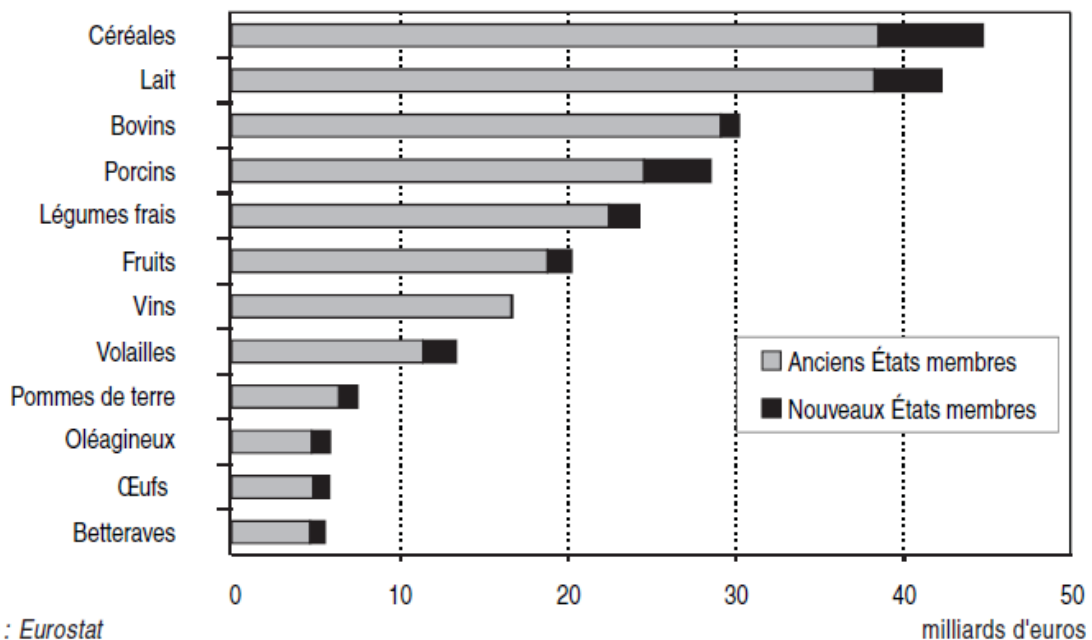
- *Le commerce international est bénéfique pour tous les pays participants.* Contrairement au Monopoly, jeu à somme nulle où un joueur ne peut s'enrichir qu'en s'emparant des propriétés et de l'argent des autres, *le commerce international est un processus gagnant - gagnant.*
- Son développement entraîne des économies et des profits, qui entraînent à leur tour des investissements et des créations d'emplois : c'est un cercle vertueux. Le développement du commerce international tire celui du PIB.
- Même lorsqu'un pays (comme l'Italie de notre exemple) semble a priori désavantagé dans la concurrence avec les autres parce que *tous* ses produits coûtent plus cher en heures de travail, il a *toujours* un avantage comparatif pour un ou plusieurs produits, qu'il pourra alors exporter pour importer à prix avantageux d'autres produits ; il pourra donc toujours bénéficier d'une ouverture au commerce international.
- Lorsqu'un pays abandonne certaines productions pour se spécialiser dans d'autres, les secteurs dont l'activité est abandonnée doivent se réorienter : les entreprises doivent créer d'autres produits ou services, qui ont un marché ; leurs salariés doivent se former à de nouveaux métiers.

Ces réorientations font partie de la vie économique normale, où l'immense majorité des destructions d'entreprises (1 000 par jour ouvrable en France) et d'emplois (10 000 par jour ouvrable) résultent le plus souvent des évolutions techniques et des changements de demandes des consommateurs.

- Ces réorientations ne sont dangereuses que si une ouverture à la concurrence internationale se produit brutalement, sans période d'adaptation de l'économie, et concerne un secteur d'activité important : le gouvernement doit donc veiller à ce que l'ouverture soit progressive.
- A terme, l'harmonisation des prix des produits résultant de la spécialisation et des échanges produit une harmonisation des niveaux de vie : **les pays plus pauvres rattrapent ceux qui sont plus riches**.

C'est ce qui s'est passé, par exemple, lorsque l'Espagne et le Portugal ont adhéré au Marché commun. Et contrairement aux prévisions pessimistes selon lesquelles la concurrence de ces pays ferait du mal à la France, notre pays a beaucoup profité des échanges avec ces deux partenaires ([3] et [4]).

- L'arrivée le 1<sup>er</sup> mai 2004 de 10 nouveaux membres dans l'Union européenne n'a pas de quoi nous inquiéter. [5] montre que leur production agricole totale ne représente que 9 % de celle de l'Union ; on le voit sur le graphique suivant, qui est extrait de sa page 4 :



### Production agricole des anciens et des nouveaux membres de l'Union européenne

Rappelons que la production agricole totale de la France en 2004 (hors subventions) a été de 57.5 milliards d'euros, et qu'à elle seule la France produit plus de céréales (10.3 milliards d'euros), de lait (8.5 milliards d'euros), de bovins et porcins (12.1 milliards d'euros) que l'ensemble de ses 10 nouveaux partenaires. En fait, notre productivité agricole est telle que, malgré nos salaires agricoles plus élevés, nous sommes pour ces nouveaux membres de l'Union des concurrents redoutables.

- Les politiciens et les syndicalistes qui plaident pour la fermeture des frontières aux importations à prix avantageux trompent les citoyens, en profitant de leur ignorance de ce qui précède.

Ils plaident pour que nous protégeions des activités nationales qui produisent des biens que nous pourrions acheter moins cher à l'étranger ; ils plaident pour que nous subventionnions des entreprises et des activités non rentables. En somme, en voulant protéger ces activités ils oublient que la meilleure manière de disposer de l'argent nécessaire pour la solidarité est de le gagner avec une économie performante, pas de s'opposer aux évolutions et à l'ouverture.

Daniel MARTIN

## Références

- [1] David Ricardo : "Essai sur l'influence des bas prix du blé sur les profits du capital" (*An Essay on the Influence of a low Price of Corn on the Profits of Stock showing the Inexpediency of Restrictions on Importation*) téléchargé le 26/06/2005 de <http://www.eco.utexas.edu/facstaff/Cleaver/368RicardoCornLawstable.pdf> .
- [2] "L'Economie sans tabou" de Bernard Salanié, économiste au CREST, le centre de recherches de l'INSEE, et professeur à l'ENSAE et à l'Ecole polytechnique. C'est un excellent ouvrage de vulgarisation, très clair et facile à lire.
- [3] INSEE Première n° 969 (mai 2004) "Les échanges de la France avec l'extérieur en 2003" [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/IP969.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP969.pdf) .  
Selon ce document, en 2002 comme en 2003, l'excédent des exportations sur les importations a été de 1.8 milliards d'euros pour l'agriculture française et celui des industries agro-alimentaires de 6.9 milliards d'euros. L'agriculture française ne souffre pas du Marché commun, au contraire.
- [4] Annuaire Eurostat 2004, publié par l'Office de statistiques de l'Union européenne [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY\\_OFFPUB/KS-CD-04-001/FR/KS-CD-04-001-FR.PDF](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-CD-04-001/FR/KS-CD-04-001-FR.PDF) page 243 : à partir d'une base 100 en 1995, le revenu de l'activité agricole est passé en 2003 à 116.7 pour l'Espagne et 104 pour la France : l'ouverture des marchés agricoles a été bénéfique aux deux pays.
- [5] INSEE Première n° 1026 (juin 2005) - "L'agriculture en 2004 en France et dans l'Europe élargie - Abondance des récoltes" [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/IP1026.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP1026.pdf)
- [6] INSEE - "Délocalisations et réductions d'effectifs dans l'industrie française" (avril 2005) [http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/docs\\_doc\\_travail/g2005-03.pdf](http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/docs_doc_travail/g2005-03.pdf)
- [7] Facteurs de production  
On appelle *facteurs de production* les moyens utilisés pour produire : main d'œuvre, matériel, capital, matières premières, etc.

[Retour page d'accueil](#)